



## La diversité ethnoculturelle au collégial

### Un cadre de référence et des balises pour la gestion de la diversité ethnoculturelle<sup>1</sup>

Sylvie Loslier

anthropologue-consultante  
relations interculturelles

Pedro, né au Québec,  
de parents chiliens

Meryem, née au Maroc, déménagée au  
Québec avec la famille, il y a 4 ans

Emma, née à Kuujjuaq,  
étudie en aérotechnique

Koudjo, né au Togo, étudie au Québec, et  
retournera dans son pays

La diversité ethnoculturelle se manifeste dans les cégeps par la présence d'étudiants issus des **Premiers Peuples**, d'une **immigration de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération** originaire de tous les continents, ou encore de générations **d'implantation** plus ancienne, auxquels s'ajoutent ceux désignés **internationaux**. D'origine nationale et culturelle diverse, ils possèdent des statuts différents qui témoignent notamment de leur rapport particulier avec le Québec.

Les étudiants issus des **Premiers Peuples, les Inuit et les Premières Nations** se distinguent des autres, par leurs identités ethnoculturelles diversifiées, et par leur rapport au territoire, au politique et à l'histoire notamment celle de la colonisation. On ne peut les considérer comme des communautés culturelles ou des Québécois. Par conséquent, certains éléments juridiques ou sociaux de cette fiche ne peuvent s'appliquer à ces étudiants. Alors que les immigrants **de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération** ou ceux **d'implantation** plus ancienne se perçoivent comme des citoyens québécois, ceux désignés **internationaux ou étrangers**, dont certains demeureront au Québec, envisagent de retourner chez eux.

Étudiant de première génération (1 <sup>re</sup> )	né et scolarisé à l'extérieur du Canada, immigré avec leurs parents.
Étudiant de deuxième génération (2 <sup>e</sup> )	né au Canada, citoyen canadien et scolarisé entièrement au Québec
Étudiant international - (étranger)	né à l'extérieur du Canada, venu pour étudier, il n'a pas le statut de citoyen canadien, ni de résident permanent ou d'Indien
Étudiant en francisation	né à l'extérieur du Canada et immigré récemment, inscrit dans un Centre de francisation qui relève du MIFI

<sup>1</sup> Cette fiche a été rédigée à partir d'une vidéo réalisée par le Cégep André Laurendeau et que vous pouvez visionner à l'adresse suivante <https://www.youtube.com/watch?v=MvnCD7ToLnw> Nous avons modifié l'introduction de cette fiche sur la vidéo afin d'inclure et de distinguer les Autochtones dans le portrait de la diversité ethnoculturelle au collégial.

L'arrivée dans les cégeps d'étudiants issus de l'immigration a modifié le portrait de sa population et a posé des défis importants pour l'ensemble du personnel. Ce dernier a été confronté à de nouvelles visions du monde et à des comportements différents, par exemple certains étudiants *ne regardent pas le professeur dans les yeux* ou des étudiantes *revendiquent le port du hidjab* ou encore, des étudiants ont demandé un *report d'examen pour un motif religieux*. De plus, des situations d'ambiguïté de nature culturelle ont surgi, par exemple *on répond oui au professeur, alors qu'on veut dire non*. Avec les années, les recherches et les projets pédagogiques en éducation interculturelle<sup>2</sup> ont permis de cerner les obstacles scolaires, sociaux et affectifs auxquels font face les étudiants issus de la diversité, mais aussi de constater leurs apports.

Par ailleurs, leur présence a également permis une ouverture sur le monde et une occasion de rencontres et d'échange dans un monde et un voisinage pluriel. Ils sont devenus parties prenantes de l'identité collective québécoise et participent au projet de société.

Comment assurer l'équité de tous, favoriser des rencontres harmonieuses et répondre aux besoins particuliers ou aux demandes de tous et toutes ? Au fil des ans, à des rythmes différents, les cégeps se sont adaptés en créant des mesures, des moyens, des formations, des activités et en utilisant les documents juridiques et sociaux existants comme cadre de référence pour la gestion de la diversité.

### Des exemples de besoins particuliers

rapportés par des étudiants issus de l'immigration

- *Il est difficile de développer son réseau d'amitié et de rencontrer des Québécois ;*
- *J'ai des inquiétudes au niveau de la langue française ;*
- *Comment arriver à subvenir aux besoins de ma famille tout en suivant le rythme des études ;*
- *J'aurais besoin d'être mieux informé à propos de mon cheminement scolaire, des dates d'abandon, des changements de programme, etc.;*
- *Mon plus grand défi est d'être autonome et de m'adapter à l'horaire.*

#### Défis des cégeps

1. **Réussir l'accueil et l'intégration** de la population issue de la diversité
2. **Offrir des chances égales** de réussite scolaire et d'intégration à tous les étudiants ...une question d'équité
3. **Faire de la pluriethnicité**, un élément essentiel de formation dans l'ensemble des programmes
4. **Associer** les personnes de toutes origines au projet de société du Québec

<sup>2</sup> Voir la section *pour en savoir plus*.

## Un modèle de gestion : l'interculturalisme

L'interculturalisme<sup>3</sup> vise le développement de rapports harmonieux entre les groupes culturels et favorise la formation d'une identité commune et du pluralisme ethnoculturel dans une société démocratique. L'interculturalisme fondé sur la **réciprocité** constitue un modèle qui lutte contre la discrimination et qui prône **l'inclusion** et **l'égalité** pour tous.

## Des balises juridiques

- ◆ Charte des droits et libertés de la personne de 1975;
- ◆ Loi sur les collèges;
- ◆ Ordres professionnels qui ancrent la portée et les limites du contenu des programmes et des interventions en matière d'éducation interculturelle.

### **Charte des droits et libertés de la personne**

**article 10.** Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

**10.1.** Nul ne doit harceler une personne en raison

## Des balises sociales et des valeurs communes

1990 : L'Énoncé en matière d'immigration et d'intégration (MICC) consacre les valeurs communes considérées non négociables, et que tout cégep s'est engagé à respecter :

- Français : langue commune
- Démocratie et État de droit
- État laïque et seneutralité
- Pluralisme
- Égalité homme-femme

## Des politiques

1998 :

*Une école d'avenir* présente une Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle (MEQ) qui inspirera les cégeps. Le Service interculturel collégial organisera de nombreuses formations pour accompagner les cégeps dans ce sens.

1999-2003 :

Adoption par divers cégeps d'une politique ou d'une orientation institutionnelle basée sur l'interculturalisme.

---

<sup>3</sup> Ce modèle a été diffusé par le Service interculturel collégial, organisme actif dans les cégeps de 1988 à 2013 qui visait à développer pour le réseau collégial une orientation commune en matière d'éducation interculturelle, à fournir au personnel des outils conceptuels et pratiques et à intervenir auprès des instances gouvernementales et collégiales. Gérard Bouchard dans son livre *L'interculturalisme* (2012) publié chez Boréal, a proposé plusieurs éléments pour mieux comprendre, appliquer et définir l'interculturalisme.

## Un cadre institutionnel : la mission des cégeps

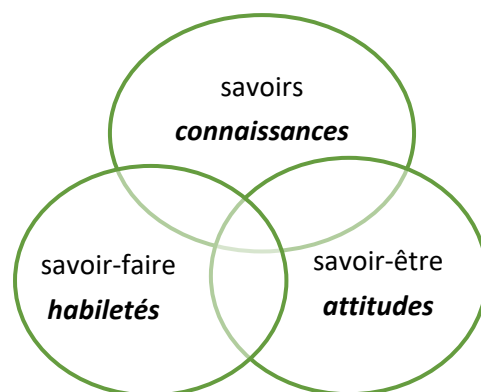
- **Instruire**, permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes qui leur permettront de comprendre et de transformer le monde dans lequel ils vivent
- **Qualifier**, assurer une formation et un perfectionnement nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession
- **Socialiser**, transmettre des valeurs axées sur la société démocratique et le respect des institutions communes.

## Adopter une approche interculturelle : un défi à relever

Développer une compétence interculturelle suppose une participation à un processus de réflexion et d'échange, une volonté de remettre en question certaines pratiques de travail et une appropriation ou une intégration des savoirs liés à l'approche interculturelle.

L'approche interculturelle suppose l'acquisition de :

1. **connaissances** sur les phénomènes liés au fait immigrant et des notions relatives à l'identité ethnoculturelle, au choc culturel, aux éléments facilitant ou freinant la réussite éducative des étudiants ;
2. **habiletés** à analyser des situations interculturelles et à pratiquer la décentration et la communication interculturelle ;
3. **attitudes** d'ouverture, de respect et de promotion des échanges interculturels.



### Pour en savoir plus

Vidéo *La diversité ethnoculturelle dans le réseau collégial, cégep André Laurendeau*

<https://www.youtube.com/watch?v=MvnCD7ToLnw>

Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme*, Canada, Montréal : Boréal.

Gaudet, É. et Loslier, S. (2008). *20 ans d'actions, de réflexions et d'engagement. Tisser des liens pour mieux vivre ensemble*. Montréal : Service interculturel collégial.

Lemay, D. (2011). Vivre ensemble au Québec et au collège. *Pédagogie collégiale*, 24(2), p. 37-43.

Mc Andrew, M., Potvin, M. et Borri-Anadon, C. (2013). *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité*, Canada, Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Service interculturel collégial (2013). *État de la situation de l'interculturel au collégial : bilan et perspectives*. Montréal.